

## Intervention

François Gasnault

---

### Citer ce document / Cite this document :

Gasnault François. Intervention. In: La Gazette des archives, n°219, 2010. Vingt ans d'activité des services d'archives des Régions. pp. 109-110;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2010\\_num\\_219\\_3\\_4708](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_219_3_4708)

---

Document généré le 15/03/2017

## Intervention

---

François GASNAULT

Ma première mission d'inspection fut de rédiger une étude d'ensemble après une « tournée » des services d'archives régionales. La rédaction de ce document devrait être achevée pour la rentrée 2010. D'ores et déjà, j'aimerais faire quelques remarques à propos du travail en réseau car vingt ans d'activité des Archives régionales correspondent largement à l'âge de la maturité.

Je relève trois choses importantes dans tout ce qui a été dit aujourd'hui : l'importance de la dotation immobilière pour faire fonctionner des réseaux professionnels dans de nombreuses régions ; l'impact de la décentralisation sur la collecte et les problèmes de « doctrine » afférents en matière de domanialité des archives publiques (*quid* des archives des lycées par exemple ?) ; la dimension d'enrichissement professionnel ressentie par les archivistes se risquant à ces nouvelles aventures.

Pour avoir siégé au conseil d'administration de l'AAF entre 1995 et 2004, je me rappelle que mes collègues administrateurs et moi-même étions très impressionnés par la volonté des archivistes régionaux d'être reconnus par l'Association et de se constituer, sans plus attendre, en un groupe de travail collaboratif. Je me permets d'indiquer que j'aurais d'ailleurs apprécié qu'il y ait avec nous, aujourd'hui, un représentant du conseil d'administration de l'AAF qui ne soit pas un archiviste régional, pour témoigner de la reconnaissance méritée comme de la légitimité acquise. Puis-je suggérer que la prochaine réunion des archivistes régionaux soit centrée sur un thème qui ne soit pas strictement régional, afin d'intéresser également d'autres acteurs du monde des archivistes ?

La prise en compte par la Direction des archives de France du groupe de travail des archivistes régionaux est aujourd'hui une réalité manifeste. Ce réseau se concrétise alors que d'importantes perspectives d'évolution se dessinent : la Direction des archives de France sera remplacée à partir de début 2010 par un

Service interministériel des Archives de France, cependant que l'inspection générale des Archives deviendra un collège d'une nouvelle inspection générale des Patrimoines, elle-même composante, comme le Service Interministériel des Archives de France, de la direction générale des Patrimoines. Les archivistes régionaux auront donc désormais deux interlocuteurs à l'administration centrale du ministère de la Culture : le service « métier », héritier de la Direction des archives de France, et l'inspection générale des Patrimoines, continuatrice de l'inspection générale des Archives de France.

Enfin, la réforme en discussion des collectivités locales prévoit un rapprochement des départements et des régions, ce qui suggère deux autres pistes d'évolution : d'abord, une meilleure articulation entre archivistes régionaux et archivistes départementaux quant à la prospection auprès des services producteurs ; ensuite, le processus de « patrimonialisation » des archives définitives collectées par les services d'archives régionales aura tôt ou tard une incidence quant au rattachement structurel de ces services. Dans les cinq à dix prochaines années, il ne serait pas étonnant de voir s'opérer une migration depuis les directions d'administration générale vers les directions culture et patrimoine.

François GASNAULT

Inspecteur général des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication